

Comité de dialogue social sectoriel Restauration sous contrat

Compte rendu de la réunion du comité directeur Bruxelles, le 11 décembre 2007

Personnes présentes

Pour la FERCO: Yann Coléou, Marie-Christine Lefebvre

Pour l'EFFAT: Harald Wiedenhofer, Kerstin Howald, Rafaël Nedzynski

But de la réunion

Le but de la réunion est de se mettre d'accord sur la mise en œuvre du programme de travail 2008.

Conférence sur la sélection de l'offre la plus avantageuse

La conférence est organisée par la DG EMPL en collaboration avec les secteurs du nettoyage, des services de sécurité, du textile et de la restauration sous contrat, qui ont élaboré des guides concernant l'offre économiquement la plus avantageuse.

La conférence aura lieu à Bruxelles le 18 avril 2008. Il est prévu que 250 personnes y participent, et que la Commission européenne rembourse les coûts afférents à 200 d'entre elles. Chaque secteur aura droit à 30 participants (15 pour les employeurs et 15 pour les syndicats) et 30 invités (à désigner pour le 15 janvier 2008 parmi les principales entités adjudicatrices aux niveaux national et européen).

Il est important de présenter des exemples concrets d'entités qui utilisent les guides.

Les documents suivants seront élaborés conjointement:

- un accord conjoint sur la sélection de l'offre la plus avantageuse, signé par les sept organisations (à préparer par les syndicats);
- une brochure commune de présentation des guides (à préparer par les employeurs).

Proposition de l'EFFAT:

Une lettre conjointe devrait être envoyée à la Commission (M. Barroso, M. Kallas, fonctionnaires chargés des marchés publics au sein de l'OIB), au PE et au Conseil pour leur demander d'utiliser le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse pour attribuer les marchés de services.

Initiative relative à la prise en compte de critères sociaux dans la passation des marchés publics

La DG EMPL et la DG MARKT ont lancé une initiative conjointe relative aux «marchés publics sociaux», dans la lignée des «marchés publics écologiques». L'EFFAT et la FERCO conviennent que les guides publiés par les secteurs des services doivent être pris en compte et décident d'entreprendre avec les services de nettoyage et de sécurité une démarche conjointe auprès de la DG MARKT.

Promotion du guide concernant l'offre économiquement la plus avantageuse au niveau national

La FERCO et l'EFFAT vérifieront si leurs membres sont intéressés par l'organisation au niveau national d'activités supplémentaires visant à encourager l'utilisation du guide et

présenteront une demande de subvention communautaire en conséquence (en mars ou septembre 2008).

Suivi de l'accord en matière de formation

L'expérience a montré qu'il n'est pas efficace d'utiliser un questionnaire pour collecter des informations au niveau national. Il sera demandé aux différents membres de présenter les pratiques nationales lors de la réunion plénière annuelle à Bruxelles. Les pays désignés sont les suivants:

- en 2008: les pays nordiques (Danemark, Suède, Finlande);
- en 2009: la Hongrie et l'Autriche.

Suivi de l'accord concernant la lutte contre l'obésité

La question de la lutte contre l'obésité doit être liée étroitement à la sélection de l'offre la plus avantageuse et à la promotion du guide concernant l'offre économiquement la plus avantageuse.

La tâche principale consistera à trouver des exemples de bonnes pratiques. En effet, la FERCO est en train de collecter des informations au niveau national afin de présenter un rapport à la Commission (DG SANCO). L'EFFAT propose le projet autrichien «*Gesund - leicht & fair essen im Betrieb*» comme bon exemple.

L'EFFAT et la FERCO décident d'entreprendre une démarche conjointe auprès du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) concernant deux questions: la sélection de l'offre la plus avantageuse et la lutte contre l'obésité.

Manuel de formation concernant l'hygiène des denrées alimentaires

L'EFFAT et la FERCO travailleront ensemble à l'élaboration du guide de formation en 2009, après que la FERCO aura terminé en 2008 son guide technique communautaire sur l'hygiène des denrées alimentaires et les principes HACCP, avec l'aide d'experts nationaux issus de sociétés de restauration sous contrat. La FERCO tentera de faire reconnaître officiellement le guide par la DG SANCO et les États membres.

Prochaines réunions

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu à Paris le 29 février 2008 à 11 heures (le lieu précis reste à déterminer).

La réunion plénière du CDSS se déroulera le 7 octobre 2008 à Bruxelles.